

Conseil régional de Montréal de l'AFPC

Procès verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2023

Présences

exécutif :

- Frédéric Boucher-Legault (présidence, UEDN 10 526)
- Sophie Martin (vice-présidence, SDI)
- Stéphane Goulet (trésorerie, UEDN 10 526)
- Sébastien Paquette (secrétariat, ASSEP SLCD 17 753)
- Marie-Claude Ménard (responsable SST, SÉSUM SLCD 17 750)

Membres :

- Anne Bedard (MUNACA SLCD 17 602)
- Sophie Hough-Martin (MUNACA SLCD 17 602)
- Robin Stanford (MUNACA SLCD 17 602)
- Aminé Smaoui (SÉSUM SLCD 17 750)
- Stéphane Scaramella (AGR 10 012)
- Salvatrice D'Aléo (SDI 10 007)
- Sylviane Rolland (SEIC 10 379)
- Hélène Tang (SEIC 10 405)
- Sonia Bellevue, Kylaine Magloire ou Nusrat Fauzel (SEIC 10 406) ?
- Robert Anderson (SEIC 10 459)
- Marta do Prado (SEIC 10 459)
- Aïcha Traoré (SEIC 10 459)
- Michaëlle (SEIC 10 459)
- Marie-Emmanuelle Déjean (SEIC 10 471)
- Johanne Payette (SEIC 10 471)
- Keith Lemoine (SEN 10 512)
- Nathalie Fitzback (SEN 10 520)
- Josée Brunet (SESJ 10 004)
- Nawel Dendani (SESJ 10 004)
- Nadia Zentilin (SESJ 10 004)
- Ketly-Tania Alexandre (SESJ 10 088)
- Andréanne Samson (SESJ 10 088)
- Marie-Pier Spellman (SESJ 10 088)
- Marie-Josée Lambert (SESJ 10 121)
- Judith Yergeau (SESJ 10 121)
- Claudie Poirier (SSG 10 161)
- Martine Roy (SSG 10 161)
- Marie-Ève Audet (STSE 10 042)
- Stéphane Corriveau (STSE 10 042)

- Baye Mohamed Mbengue (STSE 10 714)
- Charles Orme (UCET 10 106)
- Serge Paradis (UCET 10 107)
- Danny Rossy (UEDN 10 525)
- Roxanne Labelle (UEDN 10 526)
- Lory Hovsepian (UEDN 10 530)
- Linda Tassile (UEDN 10 530)
- Nathalie Bécharde (?)
- Carolyn Blake (?)
- Marie-Joe El-Hajj (?)

Observateur :

- Richard Pierre W. Landry

Conseillers de l'AFPC :

- Patrick Leblanc

1. Ouverture

Le mot de bienvenue est fait par Frédéric Boucher Legault.

Stéphane Goulet propose l'ouverture de l'assemblée à 18h04, appuyé par Andréanne Samson, adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du dernier procès-verbal
4. Retour sur le Congrès de l'AFPC-Québec
5. Post-mortem de la grève dans la fonction publique fédérale
6. Mise à jour sur les négociations en cours dans la région de Montréal
7. Mobilisation
8. Parole aux comités: femmes, équité et jeunes
9. Association des retraités
10. Résolutions
11. Allocution de Yvon Barrière
12. Varia
13. Fermeture

Dany Rossi propose d'adopter l'ordre du jour, appuyé par Stéphane Scaramella, adopté à l'unanimité.

3. Adoption du dernier procès-verbal

Stéphane Scaramella propose l'adoption du procès verbal du 27 février 2023, appuyé par Marie-Claude Ménard, adopté à l'unanimité.

4. Retour sur le Congrès de l'AFPC-Québec

Frédéric Boucher-Legault fait un retour sur le congrès de l'AFPC-Québec. Une séance de questions, réponses et commentaires est ouverte.

Les principaux points soulevés concernent l'accessibilité pour les personnes ayant un handicap, la résolutions sur la présidence de congrès, la diffusion de l'information sur les caucus. Les gens ont aimé rencontrer les membres des autres milieux. Certaines personne invitent les gens à discuter plutôt que de quitter la salle. Certaines personnes sont sorties parce qu'elles avaient un malaise avec le langage, d'autres parce qu'elles devaient libérer leurs chambres.

5. Post-mortem de la grève dans la fonction publique fédérale

Frédéric Boucher-Legault ouvre une séance de questions, réponses et commentaires concernant la grève.

Il y a des critiques sur la façon dont les ententes ont été conclues et annoncées. Il y a aussi des critiques sur le très faible taux de participation aux séances d'information.

Les listes de membres n'étaient pas à jour au début de la grève. Il a manqué de sensibilisation à tous les niveaux, concernant l'importance de maintenir les informations à jour dans Ulink.

Il est mentionné qu'on devrait peut-être repenser nos stratégies, dont le fait de ne pas envoyer les gens piquetter sur leur lieu de travail, mais plutôt à un autre lieu. On devrait peut-être avoir aussi un comité de stratégie pour la région du Québec. Les chef.fe.s d'équipe devraient participer aux comités de stratégie.

Les informations variaient souvent. On aurait peut-être pu passer de l'information par texto.

Certaines personnes aimeraient voir plus d'élus et de conseillers de l'AFPC dans leurs instances.

Certaines personnes ont senti qu'on leur forçait la main pour accepter l'entente de principe avec le conseil du trésor.

Le télétravail joue contre nous pour la mobilisation. On mentionne que Team, ou un autre logiciel, pourrait être utilisé pour envoyer des messages à beaucoup de membres.

6. Mise à jour sur les négociations en cours dans la région de Montréal

Les douaniers sont toujours en négociations. L'employeur ne veut pas négocier durant l'été. On encourage de parler aux douaniers, plutôt que d'utiliser les guichets.

7. Mobilisation

8. Parole aux comités: femmes, équité et jeunes

Sophie Martin présente ce qui s'est passé récemment pour le comité des femmes de Montréal.

Il y a eu des activités de région, dont la conférence de Mylène Paquette.

Il devrait y avoir une réunion du comité des jeunes de Montréal bientôt.

9. Association des retraités

Frédéric Boucher-Legault présente l'association des retraités de l'AFPC. Ça coûte 20 \$ par membre pour devenir membre de l'association.

10. Résolutions

Marie-Claude Ménard propose la résolution "Personne observatrice au congrès du CQSU", appuyée par Robin Stanford. Adopté à l'unanimité.

Personne observatrice au congrès du CQSU

Attendu que nous croyons à l'éducation par l'expérience;

Attendu que nous croyons que la mobilisation passe par l'implication ;

Attendu que la prévention en santé et sécurité du travail est un enjeu d'actualité dans le monde syndical ;

Attendu que la majorité de nos membres proviennent du milieu universitaire;

Attendu que nous croyons à l'importance de réseauter à l'intérieur de nos structures.

Attendu que nous souhaitons impliquer nos membres dans nos structures afin de mieux comprendre leurs enjeux;

IL EST RÉSOLU d'envoyer une personne observatrice au congrès du CQSU le 7 et 8 juillet 2023, et ce aux frais du CRM, incluant les remboursements de dépenses prévus dans les politiques de l'AFPC (hôtel, transport, service de garde, per diems de repas et faux frais).

Sébastien Paquette propose la résolution "Méchoui", appuyée par Marie-Claude Ménard. Adopté à l'unanimité.

Méchoui

ATTENDU QUE le CRM souhaite organiser des activités de mobilisation qui rejoignent les membres ;

ATTENDU QUE des démarches sont faites actuellement pour tenter d'organiser une activité conjointe avec les conseils régionaux de la Montérégie et de Laval-Laurentides-Lanaudière-Abitibi-Témiscamingue ;

IL EST RÉSOLU QUE le CRM autorise le comité exécutif à dépenser un montant de 1000 \$, non prévu au budget adopté le 27 février, afin d'organiser un méchoui d'ici la fin de l'année 2023.

Stéphane Scaramella propose la résolution "Signataires au compte bancaire du CRM", appuyée par Marie-Claude Ménard. Adopté à l'unanimité.

Signataires au compte bancaire du CRM

ATTENDU QUE certaines personnes signataires au compte bancaire du CRM ne sont plus en poste, et que d'autres personnes ont pris le relais ;

IL EST RÉSOLU QUE les personnes suivantes deviennent ou demeurent signataires au compte bancaire du Conseil régional de Montréal (CRM) :

- Frédéric Boucher-Legault (Présidence),
- Sophie Martin (Vice-présidence),
- Stéphane Goulet (Trésorerie),
- Sébastien Paquette (Secrétariat) ;

et que toute autre personne anciennement signataire au compte bancaire ne le soit plus.

11. Allocution de Yvon Barrière

Les conventions devraient être signées d'ici la fin juin.

Beaucoup de membres ont eu de grosses coupures sur leurs paies, des déductions plus que nécessaire, après la grève. Le conseil du trésor leur a répondu que ce serait récupéré lorsqu'ils feront leur rapport d'impôt.

Il y a eu de la désinformation dans les médias sur ce qui était offert avant la grève. 24 heures avant le déclenchement, l'offre du conseil du trésor était toujours de 2,06 % par année, même si Mona Fortier avait affirmé quelques jours plus tôt dans les médias avoir offert 9 % sur trois ans.

12. Varia

Andréanne Samson et Nawel Dendani présente la situation de la section locale de Montréal du SESJ. L'employeur leur retire le local syndical (qu'ils ont depuis environ 20 ans), suite à la grève.

13. Fermeture

Le président ferme l'assemblée à 20h38 par épuisement de l'ordre du jour.